



Rapport d'activité 2018

Fondation Pro Senectute Valais-Wallis

Sommaire

- 3 En un coup d'œil
- 4 Parole au président
- 5 Rapport du directeur
- 6 Le secteur social
- 8 L'animation, le sport, la formation
- 10 La préparation à la retraite
- 12 Les comptes 2018
- 13 Le rapport de l'organe de révision
- 14 Nos partenaires
- 15 Les remerciements
- 16 Où nous trouver ?



En un coup d'œil

4 Mio
budget

1280
bénévoles

38
collaborateurs

78'000
heures de bénévolat

25'406
participants
aux activités

2550
bénéficiaires de
la consultation
sociale

539'485.-
aides financières
allouées

Parole au président

Viellir dans les régions montagnardes

Chère lectrice, cher lecteur,

Les villages de montagne sont touchés de plein fouet par l'exode des personnes en âge de travailler. À cela s'ajoute un phénomène assez nouveau : les villages montagnards voient désormais aussi partir leurs habitants plus âgés. Ceux-ci cherchent à se rapprocher de leurs amis, des lieux de prise en charge médicale et des commerces. Autant de services qu'ils ne peuvent plus trouver dans leur commune. Les besoins de la population dans les zones urbaines en plaine s'en trouvent de ce fait aussi modifiés.

Maintenir des services de base performants à l'échelle de tout le canton est l'une des premières mesures à prendre et aussi l'une des plus importantes. Outre la Poste, les transports publics et les commerces, il s'agit notamment de proposer une prise en charge médicale à la population. Nous devons tout mettre en œuvre pour garantir des soins médicaux de qualité. La profession de médecin généraliste doit redevenir attractive. Rassembler différentes prestations, par exemple dans des cabinets de groupe ou des maisons de santé, constitue aussi une piste prometteuse. La mise sur pied de tels projets nécessite toutefois une planification prédictive et intercommunale des différents services.

Les communes peuvent apporter leur pierre à l'édifice en veillant à ce que les seniors se sentent bien dans leur village. Elles peuvent mettre en place une politique communale du troisième âge, en commençant par identifier les besoins spécifiques

de cette catégorie de population. Dans cet esprit, la commune de Viège a mené une enquête auprès des personnes âgées en collaboration avec Pro Senectute Valais. Les besoins des aînés ont ainsi été recensés pour la première fois et ont notamment mis en évidence des problématiques relativement simples. Les demandes ont par exemple porté sur l'ajout de bancs supplémentaires dans l'espace public, car les trajets à pied peuvent être un peu longs ou fatigants. Ou encore des toilettes publiques et des logements adaptés en plus grand nombre. Ce sont des mesures à travers lesquelles les communes peuvent apporter une aide précieuse. Les seniors s'intéressent aussi beaucoup à la vie publique et sont prêts à s'investir activement, par exemple dans un conseil des aînés. Ce potentiel doit impérativement être exploité. En poussant la réflexion plus loin, on peut également recenser les besoins des jeunes qui ont, eux aussi, des demandes spécifiques. L'idéal serait de développer au niveau communal une politique intergénérationnelle. C'est pourquoi Pro Senectute Valais continue de développer son offre de prestations et, sur demande, met volontiers son savoir-faire à la disposition des communes.



Thomas Egger
Président

Rapport du directeur

A n'en pas douter, 2018 restera comme un millésime particulier pour l'organisation Pro Senectute dans son ensemble. Le nouveau contrat de subventions avec la Confédération est en effet entré en force avec son lot d'incertitudes. Il s'agit d'un véritable changement de paradigme, en lien avec la répartition des tâches entre la Confédération, les cantons et les communes, la Confédération ayant désormais établi son rôle comme subsidiaire.

Dans la pratique, ce nouveau modèle implique de nouvelles règles du jeu, bien plus contraignantes qu'auparavant, induit une augmentation importante de la charge administrative et pourrait générer des diminutions financières significatives pour notre institution d'ici 2021. Or, cet impact potentiel concerne en premier lieu notre secteur social qui fait face, année après année, à une augmentation des demandes et à une complexification des situations.

Ce contexte incertain n'a cependant pas empêché notre organisation d'assurer la qualité des prestations et de s'engager dans de nombreux projets. La fondation a notamment été très active dans plusieurs projets visant à renforcer la coordination entre les acteurs du réseau sociosanitaire et permettant ainsi de faciliter l'accès aux prestations pour les personnes âgées. Elle s'est également investie dans plusieurs commissions qui ont pour but de mettre en place des politiques concrètes en faveur des seniors.

A l'interne, différents chantiers ont été menés à bien. Je citerais en exemple la réforme des statuts de la fondation, la mise en place d'une stratégie en matière de communication et l'élaboration d'une plaquette institutionnelle.

Je ne saurais terminer ce message sans adresser mes remerciements au conseil de fondation pour sa confiance, aux collaborateurs pour leur engagement et leur professionnalisme, ainsi qu'aux bénévoles, pierre angulaire et indispensable de l'institution, pour leur énergie et leur investissement. Enfin, à nos nombreux partenaires qui soutiennent les activités de la fondation.



Yann Tornare
Directeur

Le secteur social

Le nouveau contrat de subventions de l'OFAS a naturellement eu un impact sur le travail quotidien de nos assistants sociaux. Une adaptation des pratiques a été nécessaire pour répondre aux nouvelles exigences. Nos collaborateurs ont su le faire avec ouverture, rigueur et professionnalisme, tout en poursuivant un accompagnement et un soutien de qualité aux personnes âgées.

En 2018, le secteur « Action sociale » s'est structuré. Les nominations de deux responsables, une dans chaque partie linguistique de notre canton, permettent désormais d'organiser au mieux les activités de ce service et d'accompagner de façon plus proche plus de vingt collaborateurs. Grâce au travail effectué par ces nouveaux responsables, les besoins des régions ont pu mieux être identifiés et reconnus. Les dotations ont notamment pu être adaptées dans plusieurs régions de façon à répondre au mieux aux nouvelles demandes de consultations sociales et à l'augmentation du travail administratif.

En collaboration avec la fondation Emera, l'AVALEMS et le service de la santé publique, des démarches ont été entreprises pour améliorer la situation des personnes âgées au bénéfice des prestations complémentaires, qui se trouvent en établissements médico-sociaux. Le prix de pension journalier a notamment pu être revu à la hausse passant de CHF 125.-/jour à CHF 130.-/jour. D'autres mesures sont envisagées et nous tenons à remercier nos partenaires mentionnés plus haut, très sensibles à l'amélioration de la situation pour les personnes aux conditions de vie modestes.

Quelques chiffres

Consultation sociale

2550 bénéficiaires

9336 heures réalisées

539'485.- montant des aides financières

Curatelles

197 dossiers traités

4263 heures réalisées

Déclarations d'impôts

729 déclarations

328 heures réalisées

Docupass

63 participants

8 cours



Le sport, la formation, l'animation

La conviction qui anime l'ensemble de la fondation est qu'il n'y a pas d'âge pour se faire plaisir, pour apprendre de nouvelles choses, pour s'amuser, pour découvrir de nouvelles passions ou pour se réaliser. Il n'y a pas d'âge non plus pour créer et tisser des liens sociaux, véritable objectif de la pléthore d'activités qui est proposée. Pléthore qui ne serait pas possible sans l'engagement et le dynamisme des 1280 bénévoles de la fondation.

Nos animatrices socioculturelles ont poursuivi leur travail extrêmement important d'encadrement et de soutien aux nombreux groupes et clubs d'aînés qui sont actifs sur l'ensemble du territoire valaisan.

Comme faits marquants, nous relèverons en particulier les enquêtes participatives réalisées dans les communes de Viège, Granges et Bagnes qui ont permis d'identifier au niveau local les besoins de la population âgée et d'améliorer concrètement la qualité de vie des personnes âgées. Mieux, la Commune de Bagnes a confié un mandat à notre institution pour mettre en place une politique d'animation et d'action communautaire en faveur des aînés. Pour rappel, la fondation dispose d'une longue expérience et possède le savoir-faire et les connaissances professionnelles dans le domaine de la vieillesse. Elle est à même d'accompagner les collectivités locales pour améliorer les conditions de vie des personnes âgées, en particulier celles de groupes socialement défavorisés.

Dans le domaine du sport, de nouvelles activités ont été proposées et d'autres ont dû être adaptées afin de correspondre aux nouvelles exigences de la Confédération. Le concept de la gymnastique à domicile (Domigym) a notamment été lancé de même que de nouveaux groupes de danse et de marche nordique.

Quelques chiffres

Sport et mouvement

9870 participants

411 groupes

442 moniteurs

Rencontres

14'527 participants

353 groupes

Cours et formation

416 participants

145 cours

L'apéro citoyen de la Commune de Bagnes



La préparation à la retraite

Ce secteur d'activité a connu un développement très important ces dernières années. En 2018, 33 séminaires ont été organisés en Valais. Ces prestations ont doublé depuis cinq ou six ans. L'équipe a par conséquent été renforcée pour assurer les nouveaux mandats qui lui sont confiés.

Le panel de clients s'est également élargi. Pour preuve, la formation a été proposée pour la première fois au personnel enseignant, lors de quatre sessions. D'autres entreprises ont fait appel à cette prestation, démontrant toute leur sensibilité à accompagner leurs employés dans ce passage parfois idéalisé, parfois redouté.

Au total, 530 participants ont partagé avec dynamisme leurs interrogations liées au cap de la retraite. Les échanges ont été très riches en raison de la diversité des professions et des parcours de vie de chacun, ainsi que de la présence de nombreux conjoints. Ils ont pu se poser les bonnes questions, jeter un regard objectif sur les changements à venir, partager leurs préoccupations et définir des moyens de bien vivre cette transition.

AvantAge
L'expérience en plus

Dans le cadre du programme cantonal de prévention de la santé des 60 ans et plus, une plateforme a été constituée pour promouvoir l'employabilité des seniors. Ce groupe, coordonné par notre institution, comprend des personnes issues des associations faïtières économiques, des milieux syndicaux, du canton du Valais, de la fédération valaisanne des retraités et de la faïtière des professionnels des ressources humaines et de la formation. Plusieurs rencontres ont d'ores et déjà permis de définir les axes prioritaires de travail avec comme toile de fond la volonté de fédérer l'ensemble des acteurs autour de cette thématique extrêmement importante compte tenu des mutations technologiques, démographiques et financières.

Quelques chiffres

Préparation à la retraite

530 participants

33 séminaires



Les comptes 2018

Bilan au 31 décembre 2018

ACTIF	CHF
Actifs circulants	
Trésorerie	1 633 609.79
Titres détenus à court terme	400.00
Créances	163 439.25
Actifs de régularisation	2 136.25
	1 799 585.29
Actifs immobilisés	
Immobilisations corporelles	852 390.30
Immobilisations incorporelles	77 512.45
	929 902.75
TOTAL ACTIF	2 729 488.04
PASSIF	
Capitaux étrangers à court terme	
Dettes financières portant intérêts	9 600.00
Dettes	401 586.15
Passifs de régularisation	204 566.55
	615 752.70
Capitaux étrangers à long terme	
Dettes financières portant intérêts	520 600.00
	520 600.00
Capital des fonds	
Fonds affectés	44 098.46
Capital de l'organisation	
Capital lié généré	1 505 000.00
Capital libre généré	45 236.04
Résultat annuel	-1 199.16
Capital au 31 décembre 2018	44 036.88
Total du capital de l'organisation	1 549 036.88
TOTAL PASSIF	2 729 488.04

Comptes de résultat 2018

PRODUITS D'EXPLOITATION	CHF
Produits des services / produits des ventes	1 172 150.65
Contribution des pouvoirs publics	3 098 222.00
Dons, legs et collecte de fonds	272 665.35
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	4 543 038.00
CHARGES D'EXPLOITATION	
Conseil et information	-1 926 503.25
Services	-947 222.00
Cours	-1 034 534.95
Travail social communautaire	-64 633.35
Charges liées à la recherche de fonds	-77 387.50
Charges administratives	-517 422.08
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	-4 567 703.13
RESULTAT D'EXPLOITATION	-24 665.13
RESULTAT FINANCIER	
Recettes financières	1.10
Dépenses financières	-16 740.32
	-16 739.22

AUTRES RESULTATS	
Autres produits	453 336.20
Autres charges	-404 228.90
	49 107.30
RESULTAT ANNUEL AVANT RESULTAT DES FONDS ET SANS VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION	7 702.95
VARIATION DES FONDS AFFECTES	
Prélèvements dans les fonds affectés	2 125.14
Attributions aux fonds affectés	-11 027.25
	-8 902.11
RESULTAT ANNUEL AVANT VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION	-1 199.16
Attribution aux fonds libres	0.00
RESULTAT ANNUEL	-1 199.16

Les états financiers 2018 complets (conformes aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions ZEW0) et le rapport de l'organe de révision sont consultables sur notre site internet www.vs.prosenectute.ch ou sur demande au 027 322 07 41.

Le rapport de l'organe de révision

AAA Audit Sàrl

Place de la Gare 2 - 1950 Sion

FONDATION PRO-SENECTUTE

VALAIS – WALLIS

POUR LA VIEILLESSE

1950 SION

Rapport de l'organe de révision de l'exercice 2018
(Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018)

Sion, le 6 mars 2019 / 1 exemplaire

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'Assemblée Générale de la fondation Pro-Senectute Valais-Wallis Pour la Vieillesse

Sion

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de la fondation Pro-Senectute Valais-Wallis / Pour la Vieillesse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC, aux exigences légales, à l'acte de fondation et au règlement incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Loes de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne correspondent pas à une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément avec la Swiss GAAP RPC, et que ces derniers sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et au règlement.

Sion, le 6 mars 2019

AAA Audit Sàrl
Réviseur agréé ASR N°503972

Chevalley Emery Christelle

Brunin Lora

ANNEXES : Comptes annuels

Nos partenaires

TERTIANUM



LES TOURELLES - LES MARRONNIERS
MARTIGNY



NEUROTH

Les remerciements

Cette institution ne saurait vivre et fonctionner sans le soutien de nombreux partenaires, qu'ils soient institutionnels, donateurs, médiatiques. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

- Loterie Romande
- Fondation du Denantou
- Razihelsco Stiftung
- Teamco Foundation
- Fondation Annette et Léonard Gianadda
- Pro Senectute Suisse
- Fondation Hatt-Bucher
- Fondation Willy Tissot
- La Passiflore
- Raiffeisen Sozialstiftung
- Winterhilfe Oberwallis
- Fondation Giovanni et Mariora Gialdini
- Fondation Ambassadeur Marcel Luy
- Commune de Bagnes
- Secours d'hiver Valais romand
- Louise Misteli Stiftung
- Nachbar in Not
- SOS Beobachter
- Association Le Lien
- Le Nouvelliste
- Walliser Bote
- Imprimerie-Editions VB
- Pharmacie Lauber



www.entraide.ch



Où nous trouver ?

Sion

Secrétariat cantonal

Rue de la Porte-Neuve 20
1950 Sion

Tél. 027 322 07 41

Fax 027 322 89 16

info@vs.prosenectute.ch

Région de

Sion-Hérens-Conthey

Rue de la Porte-Neuve 20
1950 Sion

Tél. 027 322 07 41

Animation - Prévention, Sport et Mouvement - Formation

Rue de la Porte-Neuve 20
1950 Sion

Tél. 027 322 07 41

Sierre

Consultation sociale
Av. Général-Guisan 19
3960 Sierre

Tél. 027 455 26 28

Fax 027 455 71 55

Martigny

Consultation sociale
Rue d'Octodure 10B
1920 Martigny

Tél. 027 721 26 41

Saxon

Consultation sociale
Route du Village 9
1907 Saxon

Tél. 027 744 26 73

Entremont

Consultation sociale
Route de Corberaye 6C
Case postale 89

1934 Le Châble VS

Tél./Fax 027 776 20 78

Monthey-St-Maurice

Consultation sociale
Avenue de France 6
1870 Monthey

Tél. 024 565 80 80

ou 024 565 80 81

Fax 024 565 80 82

Viège

Secrétariat du Haut-Valais

Überbielstrasse 10
3930 Viège

Tél. 027 948 48 50

Fax 027 948 48 51

ow@vs.prosenectute.ch

Consultation sociale

Überbielstrasse 10
3930 Viège

Tél. 027 948 48 50

Activités, formation et sport

Überbielstrasse 10
3930 Viège

Tél. 027 948 48 50

Brigue

Consultation sociale
Nordstrasse 30
3900 Brigue-Glis

Tél. 027 922 31 10

La Souste

Consultation sociale
Brückenmattenstrasse 21
3952 La Souste

Tél. 027 922 31 66



www.vs.prosenectute.ch



ProSenectuteValaisWallis